

Etude d'impact et montage des dossiers d'autorisation de la station d'épuration de Lyon – Pierre Bénite – 900.000 EH Communauté Urbaine de Lyon (69)

Coordonnées du Maître d'Ouvrage

Communauté Urbaine de Lyon
Direction de l'eau
83 cours de la Liberté – 69442 LYON Cedex 03
Messieurs HODEAU, CAVIGLIA et VERNETTE
Tel : 04.78.89.72.96

Contenu de la mission

- ✓ réalisation d'une étude d'impact (Loi sur l'Eau + Loi « Bouchardeau »)
- ✓ réalisation du dossier d'enquête publique
- ✓ suivi de l'enquête publique jusqu'à sa clôture

Détail du programme

L'étude prend place dans le cadre de la mise aux normes de la station de Lyon-Pierre Bénite. La station actuelle, mise en service en 1972, d'une capacité nominale de 475 000 équivalents habitants, est, avec celle de Saint-Fons, l'une des deux principales stations d'épuration de l'agglomération Lyonnaise sur les neuf existantes. Elle est équipée d'une unité d'incinération qui lui permet de traiter ses boues et celles produites par d'autres stations de l'agglomération.

La nouvelle station admettra en traitement primaire un débit de 600 000 m³/jour, permettant de traiter la charge apportée par une pluie de 20 mm. Un débit moyen de 222 000 m³/jour sera admis en traitement biologique. Les boues seront intégralement incinérées sur place.

L'étude d'impact a intégré tant la filière « eau » que la filière « boues » (incinération comprise).

Montant des travaux : 76,22 M €HT

Années de réalisation : dossier principal en 1998 et dossier complémentaire en 2000.